

**EPAGE du bassin
versant de la Grosne**

5 place du Marché
71250 CLUNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

EPAGE du bassin versant de la Grosne

Département de Saône et Loire

Délibération n° 2025-20

Membres	
- Titulaires en exercice : 15	
- Présents :	8
- Titulaires :	7
- Suppléant :	1
- Nombre de pouvoirs :	2
- Excusés :	6
- Absents :	2
<u>Nombre de suffrages exprimés :</u>	
Pour :	10
Contre :	0
Abstentions :	0
Date de convocation : 04/12/2025	
Date d'affichage : 04/12/2025	

Le dix-sept décembre deux mil vingt-cinq, le Comité Syndical de l'EPAGE du bassin versant de la Grosne, convoqué conformément à la loi, s'est réuni à 18h30 en mairie de CORMATIN, sous la présidence de M. BORDET Jean-François.

Etaient présents : PONCET Guy, DELPEUCH Jean-Luc, BERTRAND Catherine, LOGEROT Virginie, DUPARAY Alexandre, GUENARD Pascal, BORDET Jean-François, DURIAUX Philippe.

Procurations : QUELIN Pierre-Yves à BORDET Jean-François, CHORIER Jacques à DELPEUCH Jean-Luc.

Etaient excusés : GELIN Daniel, FARENC Jean-François, PARRET Thierry, CHORIER Jacques, QUELIN Pierre-Yves, LABULLE Marc.

Etait absent : PROTET Christian, THEVENON René.

A été nommé Secrétaire de séance : PONCET Guy

OBJET : DEMANDE ANIMATION REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE 2026

Le Président informe que l'EPAGE va déposer, avant le 31/12/2025 une demande de subvention pour la prise en charge de l'animation sur l'année 2026, des postes de l'ingénieur et des 2 techniciens de rivière de l'EPAGE auprès de la Région BFC.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- SOLLICITE l'aide de la Région Bourgogne Franche Comté pour l'animation 2026 de 3 des salariés de l'EPAGE.
- AUTORISE le Président à signer tout document nécessaire à l'instruction de cette demande de subvention.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture :

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 071-200095990-20251217-DE_2025_20-DE

SLO

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

EPAGE DU BASSIN
CLUNY
71250
VERSANT DE LA GROSNE
Le Président,
Jean-François BORDET

Le secrétaire,

Guy PONCET